

Éditer Constant¹

Paul DELBOUILLE

Ce n'est pas la première fois que je m'exprime publiquement, à Lausanne, sur l'édition des *Œuvres complètes de Benjamin Constant*. Je me souviens d'avoir, en 1999, pris la parole, à l'invitation du regretté Alain Dubois, d'Etienne Hofmann et de François Rosset, quand l'Institut et l'Association Benjamin Constant ont fêté conjointement leur vingtième anniversaire et je me souviens aussi d'avoir, avant cela (c'était en 1993), pris la parole à l'initiative de l'Institut lors de la sortie de presse des deux premiers volumes de notre entreprise.

Dans les deux cas, il s'agissait d'attirer l'attention des auditeurs sur l'importance et sur l'intérêt du projet qui était le nôtre : un projet qui prenait corps, en 1993, et dont on pouvait évoquer, en 1999, l'apport prévisible au développement des recherches constantiennes. Exposés programmatiques dans les deux cas, en quelque sorte, et qui étaient donc résolument tournés vers l'avenir.

Il ne s'agit plus vraiment de cela aujourd'hui. S'il est un peu tôt encore pour s'exprimer sur les résultats de l'entreprise, dans la mesure où elle n'a pas encore vraiment atteint un point à partir duquel on puisse voir d'où l'on vient et où l'on va sûrement, j'ai conçu le projet de faire devant vous le tour des difficultés concrètes qui sont les nôtres et de tirer quelques leçons d'une expérience déjà un peu longue et significative.

Ces difficultés, du côté des œuvres proprement dites, sont liées, pour l'essentiel, à la personnalité de Constant, qui est celle, on s'en rend compte à tout instant, d'un perfectionniste doublé d'un velléitaire, mais de quelqu'un aussi qui travaille à une époque et sur des matières où les tâtonnements et les remises à plus tard sont de rigueur s'il ne s'impose pas de réagir au plus vite à une actualité mouvante. Nous sont ainsi parvenus une masse de documents dont l'utilisation est presque toujours problématique, aussi bien en ce qui concerne l'établissement des textes à éditer que la rédaction des commentaires dont il faut les accompagner pour les éclairer aux yeux du lecteur.

¹ Texte de la conférence donnée le 20 juin 2009, lors de l'Assemblée générale de l'Association Benjamin Constant, dans les locaux du Cercle littéraire, à Lausanne, paru dans les *Annales Benjamin Constant*, 34, 2009, p.155-171.

Je vais envisager dans l'ordre les problèmes posés par l'édition des œuvres qui ont été publiées du vivant de Constant, puis des œuvres qu'il a laissées en portefeuille, c'est-à-dire dont l'édition doit se faire à partir de manuscrits, pour passer ensuite aux écrits personnels, où je parlerai d'abord des journaux intimes, puis de la correspondance.

Les œuvres publiées du vivant de Constant

L'établissement des textes est relativement simple quand il s'agit d'œuvres qui ont été effectivement publiées par Constant, puisque nous pouvons partir d'un état voulu par lui et qu'il s'impose dès lors de respecter. Ce n'est hélas le cas que d'une minorité de textes, qui sont en outre le plus souvent le résultat d'une maturation lente dont il s'agit de rendre compte dans un commentaire et dans un apparat critique dont les difficultés sont accrues d'autant.

Le meilleur exemple qu'on puisse donner ici est celui des écrits sur la religion dont on a les textes publiés – ou à tout le moins préparés à l'être – par l'auteur lui-même tout à la fin de sa vie. Reproduire les cinq volumes de l'ouvrage intitulé *De la religion* et les deux volumes de celui qui a pour titre *Du Polythéisme romain* pourrait être, sinon un simple jeu d'enfant, une entreprise classique d'édition sans aléas particuliers, si celui qui les a écrits n'y avait travaillé *grosso modo* de sa dix-huitième à sa soixante-troisième année, non pas continûment, ni surtout d'une manière en quelque sorte linéaire, pendant ces quelque quarante-cinq années, mais au contraire en multipliant les pauses, les repentirs, les changements de direction et en laissant finalement derrière lui un magma invraisemblable de dossiers, de copies et de papiers de tous genres, dont l'éditeur d'aujourd'hui a évidemment le devoir de tirer tout le parti possible pour en reconstituer, sans véritable guide, l'itinéraire particulièrement tortueux.

Du côté des œuvres littéraires, les deux textes publiés du vivant de leur auteur sont, comme on sait, *Wallstein* d'abord, paru en 1809, *Adolphe* ensuite, paru à Londres en 1816. Le texte de la tragédie ne pose guère de problème, puisqu'il s'agit de reproduire l'édition Paschoud, contrôlée par l'auteur lui-même ; en revanche, ici aussi le commentaire doit tenir compte des repentirs de l'écrivain, qui a écrit d'abord pour la scène et a dû amputer sa première version, jugée excessivement longue, – notamment par l'acteur Talma, semble-t-il – avant de renoncer à voir jouer sa pièce puis à la redévelopper en vue de l'édition à laquelle il s'est en fin de compte résolu au cours de l'été 1808. La tâche était donc d'essayer d'en reconstituer l'histoire sur la base de ce qu'on en sait à travers la correspondance et à partir d'un « cahier de vers de *Wallstein* » qui comporte 68 pages pour 1318 vers, mais dont on ne connaît pas la date. C'est avec un certain humour que

Martine de Rougemont et Jean-Pierre Perchellet font remarquer, en tête de l'édition qui figure au tome III de ce que nous appelons les *OCBC*, que « le seul manuscrit conservé de *Wallstein* est fait de vers qu'il [Constant] n'a pas retenus ». On ne peut donc nier, à partir de là, que l'histoire de la rédaction soit particulièrement malaisée à écrire. Le même Jean-Pierre Perchellet déclare un peu plus loin, au moment où il publie le « cahier de vers » : « La genèse des œuvres de Constant s'offre à l'étude d'une manière toute paradoxale : peu d'écrivains sont aussi diserts sur la rédaction matérielle et la révision de leurs manuscrits, mais en revanche presque rien n'est dit du contenu ».

Cela est vrai aussi d'*Adolphe*, à cette différence près que Constant n'est disert, dans ce cas, que là où il s'agit des premiers travaux à son roman, le silence se faisant presque complet sur les révisions qui auront lieu après la première rédaction, dont le journal intime ne donne que quelques échos, à l'automne de 1806. Nous ne savons rien, en effet, des circonstances du travail mené sur le roman pour l'enrichir en 1809-1810 puis en 1816, et ce n'est guère que par déduction qu'on en arrive à penser qu'il s'agit de ces années-là ; la seconde chose, plus délicate, car elle fait moins l'unanimité des constantiens, étant de savoir laquelle, des quatre éditions parues du vivant de l'auteur, il faut prendre pour base. Si les éditions de Paris 1816 et 1828 sont récusées, sans appel possible, celles de Londres 1816 et de Paris 1824 peuvent se disputer les suffrages des éditeurs, en raison, toujours, des repentirs de l'auteur et de ses apparentes velléités. Le choix que nous avons fait, dans les *Œuvres complètes*, de la première solution a pour lui qu'on donne ainsi, sans interpolation, le texte complet du roman, mais oblige à intervenir sur un certain nombre de fautes de détails manifestes, tandis que la seconde solution impose à celui qui la choisit de réintroduire dans le texte un long passage que Constant avait volontairement omis en 1816 et qu'il a rétabli plus tard.

Dans le domaine politique, les ouvrages publiés du vivant de Constant constituent une part relativement importante de l'ensemble, puisqu'on y trouve les *Mémoires sur les Cent-Jours*, les *Principes politiques* de 1815 (pour ne rien dire de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*) ainsi que le *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*. Ici non plus, l'établissement des textes ne fait pas trop grande difficulté, mais il s'agit à chaque fois d'ouvrages dont l'histoire n'est pas forcément simple à reconstituer, étant donné les conditions d'écriture, et surtout les relations que ces textes entretiennent avec les idées maîtresses de Constant d'une part, avec les circonstances politiques du moment d'autre part. Par exemple, il s'agit, pour les *Principes de politique*, de préciser le rapport entre le volume publié sous les Cent-Jours et l'ensemble, resté inédit et beaucoup plus important, des *Principes* que nous appelons *de 1806* ; il s'agit, pour

l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, d'en expliquer à la fois la genèse et les circonstances psychologiques – dirons-nous – et politiques, de leur rédaction, ce qui n'est pas nécessairement facile si l'on veut essayer de ne pas tomber dans le simplisme de la glorification ou du dénigrement systématiques.

Il faut faire un sort particulier, dans l'ordre politique, à trois types de publications qui, au lieu de constituer des ensembles cohérents, sont au contraire des rassemblements d'objets épars : je veux parler ici des articles de presse, des brochures et des discours. Certes, ils ont été quelquefois rassemblés en recueils par leur auteur, *a posteriori*, mais c'est précisément cela qui fait l'un des aspects du problème. Qu'il s'agisse du *Cours de politique constitutionnelle*, des *Discours à la Chambre des députés* ou des *Mélanges de littérature et de politique*, on est en présence d'une réutilisation de textes rédigés précédemment et dont la reproduction s'accompagne, peu ou prou, de modifications dictées par des considérations diverses, mais dont il faut tenir compte, d'une manière ou d'une autre.

Je ne vais évidemment, pas ici, m'arrêter à chaque cas en particulier, ce qui m'entraînerait beaucoup trop loin. Ce qu'il m'importe de faire comprendre, c'est qu'à chaque fois, il faut tenir compte des différentes données du problème.

Les textes qui constituent les *Mélanges* sont de deux ordres, non tant en ce qui concerne leur nature, d'ordre littéraire ou politique, que d'ordre génétique, dans la mesure où certains d'entre eux sont, en 1829, des inédits, alors que d'autres sont la reprise plus ou moins modifiée de publications antérieures. La question est dès lors double : les textes non modifiés doivent-ils être reproduits une seconde fois, identiques ici à ce qu'ils étaient la première, où nous les aurions donnés à la date approximative de leur rédaction ; le recueil voulu tel qu'il est en 1829 peut-il, sinon, être démantelé pour ne plus comprendre, dans les *Œuvres complètes*, que les textes revus, amendés ou augmentés ? La solution adoptée a été de reproduire les *Mélanges* dans leur intégralité, avec pour chaque texte une introduction qui en dira l'origine et les éventuels avatars, les textes modifiés étant donnés, eux, à chaque fois, dans l'état où ils ont paru à la date.

Les *Discours* soulèvent une difficulté d'un autre ordre. Il s'agit d'un choix fait par Constant en 1827 parmi les discours qu'il a effectivement prononcés. Les textes ont été revus par lui et nous avons des raisons de croire qu'ils ne sont pas tout à fait conformes à ce qui a été dit à la tribune. Il apparaît en outre que cette édition de 1827-1828 n'a pas toujours été faite avec le soin voulu. Dès lors, notre choix a été de ne donner qu'une fois les discours, à la date de la session au cours de laquelle ils ont été prononcés, quitte à faire état à cet endroit des variantes par rapport à l'édition. C'est

aussi la solution que nous avons adoptée pour les textes repris en 1820 dans le *Cours de politique constitutionnelle*.

Les œuvres restées en portefeuille

Les choses se compliquent lorsqu'il s'agit, dans les différents domaines de l'activité constantienne, d'aborder l'édition des textes qui sont restés en portefeuille.

Je ne vais pas reparler ici des dossiers de la religion : presque rien n'existe, dans ce domaine, qui ne doive pas trouver place dans les dossiers préparatoires des volumes parus à la fin de la vie de Constant ou dans l'apparat critique de ces mêmes volumes. J'ai assez dit la difficulté de l'entreprise, qui mobilise en permanence l'attention de ceux d'entre nous qui ont accepté de s'y atteler, pour qu'on comprenne qu'il s'agit d'une matière qui requiert la maîtrise d'une érudition toute particulière ainsi qu'une fine connaissance des fonds d'archives constantiennes.

Pour les œuvres littéraires, il s'agit surtout des récits que sont *Amélie et Germaine*, *Cécile* et *Le cahier rouge* (autrement dit *Ma vie*, si on veut lui rendre le titre que Constant lui avait donné) : rien de plus simple, puisqu'il suffit dans les trois cas de suivre le texte d'un manuscrit unique et que le commentaire n'a même pas besoin d'éclairer les circonstances ni l'identité des personnages, qui sont ceux de la vie, à peine déguisés. Le seul problème – mais en est-ce vraiment un qui puisse longuement retenir l'éditeur ? – concerne les deux derniers récits et est de savoir quand ils ont été entrepris et pourquoi ils ont été bientôt interrompus. On n'empêchera néanmoins pas les bavards impénitents que nous sommes de gloser là-dessus longuement, suivant la règle qui veut qu'on parle davantage, sinon mieux, de ce qu'on ignore que de ce qu'on sait. Vous aurez deviné que disant cela, je pense avant tout à moi-même, qui ne puis m'empêcher de rabâcher sur un sujet auquel je reviens immanquablement quand mes soins ne sont pas requis par d'autres objets.

C'est dans le domaine politique en fait que Constant a laissé derrière lui le plus de matière incomplètement exploitée.

Tout le monde pense d'abord, en raison de leur titre, à ces *Fragments d'un ouvrage abandonné sur la possibilité d'une constitution républicaine dans un grand pays*, parce que ce titre donné par l'auteur à son ouvrage au moment où il renonçait à le conduire à son terme est des plus clairs. Il nous incombait de le donner à lire tout en expliquant pourquoi il avait été écrit, pourquoi il n'avait pas été publié et en le rendant accessible au lecteur d'aujourd'hui. Donner à lire signifiait ici faire état des deux manuscrits

existant, l'un à Lausanne, l'autre à Paris, celui-ci servant de base, mais en donnant également les « Additions » qui existent à Lausanne et à Paris. Quant à la reconstitution de la genèse du texte, avec ses différentes étapes jusqu'à l'abandon du projet, ce n'est pas une mince affaire. Il ne faut pas seulement faire état de la parenté du texte avec les écrits de M^{me} de Staël, qui travaillait à l'époque (on est sous le Directoire) à ses *Circonstances actuelles qui peuvent terminer la révolution et des principes qui doivent fonder la république en France*. Il faut aussi et surtout, ce qui n'est guère facile non plus, débrouiller les relations que les *Fragments* entretiennent avec l'entreprise de traduction de Godwin d'une part, et avec l'élaboration des *Principes de politique* de 1806, d'autre part, deux autres ouvrages dont nous allons dire un mot parce qu'ils sont, eux aussi, restés en souffrance.

La traduction de Godwin, à laquelle Constant a travaillé de 1798 à 1800, a fait l'objet du second tome, en deux volumes, de nos *Œuvres complètes*, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un petit ouvrage : c'est au contraire la première entreprise de longue haleine que Constant a mise en chantier dans l'ordre politique. Le publiant, il a fallu faire état de ce long travail, qui n'est pas tellement, tout compte fait, une traduction, au sens où on l'entendrait aujourd'hui, qu'une adaptation du traité anglais, que nous avons estimé devoir donner à lire aussi pour que le lecteur mesure bien le chemin parcouru de Godwin à Constant et pour qu'il ne puisse pas croire que nous nous trompions sur la nature exacte de l'entreprise. Le titre que nous avons inscrit sur la page de titre est du reste clair : Benjamin Constant, *De la justice politique (1798-1800), d'après l'Enquiry Concerning Political Justice de William Godwin*. Étant donné la nature de l'ouvrage, nous avons cru devoir, dérogeant en quelque sorte à nos principes généraux, procurer une sorte d'édition génétique, ce dont s'explique l'éditrice dans une note complémentaire à nos règles d'édition qui sont systématiquement rappelées en tête de chacun de nos tomes.

C'est ici qu'il faut parler de ces *Principes de politique* qui sont, eux aussi, restés dans les cartons alors qu'ils constituent, sans aucun doute possible, l'ouvrage politique le plus important de tous ceux que Constant a écrits dans le domaine durant sa longue carrière. C'est là, en fait, qu'on trouve l'essentiel de la pensée de l'auteur et c'est là aussi la base même sur laquelle il va, plus tard, continuer de construire sa réflexion. Comme l'avait déjà très bien dit Etienne Hofmann lorsqu'il a édité pour la première fois ces *Principes de politique applicables à tous les gouvernements* – pour donner à l'ouvrage le titre qu'il a dans ses manuscrits – « ce traité est achevé et apparaît d'emblée comme l'*opus magnum* ou la synthèse de la réflexion politique de l'auteur ». Ce qu'il s'agit en fait de montrer, en intégrant ce travail dans l'ensemble des *Œuvres complètes*, c'est quelle place il occupe entre, d'une part, la traduction de Godwin et les *Fragments*, et d'autre part,

les *Principes* de 1815, qui en sont comme la première reprise, au cœur même de l'œuvre constantienne, dans sa monumentale unité. Car, contrairement à ce qu'on a trop souvent dit, Constant n'est pas tantôt l'homme des religions, tantôt l'homme des œuvres littéraires, tantôt l'homme de la réflexion politique et tantôt encore l'homme de la politique de terrain : il est tout cela à la fois, manifestant, pour celui qui veut bien regarder et lire sans prévention, une cohérence interne relativement exceptionnelle, ses faiblesses même, qu'il ne s'agit pas de nier, faisant partie de cet ensemble qui a un centre et, tout compte fait, un certain équilibre.

Les écrits personnels

Jusqu'ici, je n'ai évoqué que des écrits devant être tôt ou tard, dans l'esprit de l'auteur, livrés d'une manière ou d'une autre au public.

Il faut aborder maintenant une matière d'une nature toute différente, qui n'est pas à l'origine destinée à être diffusée. Elle est réservée à un usage privé, dans un sens relativement large qui inclut les connaissances, la famille et les proches, ou dans un sens plus restreint, qui se limite à des échanges sentimentaux, lorsqu'il s'agit de la correspondance dans ses formes diverses. Mais elle peut-être, aussi, d'un ordre strictement personnel. J'entends ici, on l'aura deviné, les journaux intimes, qui, en ce qui concerne Constant en tout cas, ne sont destinés à être révélés à personne et n'ont d'usage que pour lui-même. À quoi j'ajoute, parce qu'ils sont un peu du même ordre, les deux autres dossiers que sont l'ensemble qui a pour titre « Affaire de mon père » et les très personnels « Livres de dépenses ».

C'est de ces trois dernières choses que je parlerai maintenant, avant d'aborder la question de la correspondance, qui constitue un ensemble à part, mais dont l'édition soulève des problèmes très proches de ceux des autres écrits personnels.

Je ne vais rien dire, s'agissant de la plupart de ces écrits personnels, du problème moral que peut poser leur divulgation. On pourrait en effet se demander – et c'est une question qu'on se pose quelquefois et malgré soi – quand on lit certains de ces documents, si on n'est pas en train de commettre une infraction, en entrant de la sorte dans les pensées les plus secrètes d'un être humain et s'il n'y aurait pas des limites à imposer aux curiosités qui nous animent. Je vous signale le fait, mais sans m'y attarder, ne serait-ce que parce qu'il y aurait probablement trop à en dire mais qu'il n'y a peut-être, à l'inverse, rien à en dire.

On ne m'empêchera en revanche pas de souligner le fait que ce qui est éclairé par la publication de ces documents est d'une tout autre nature que ce qu'on découvre à la lecture des œuvres, non seulement parce qu'il s'agirait en quelque sorte de la face cachée de l'être humain, mais encore et peut-être surtout parce que ce à quoi on a accès est davantage de la nature du sentiment et de ce qu'on appelle le vécu que de la nature des idées. La frontière n'est certes pas étanche entre ce qui relève de l'intelligence et ce qui relève du sentiment, qu'il s'agisse du politique, du religieux ou de l'imaginaire littéraire, mais on aurait tort de ne pas mesurer la distance qu'il peut y avoir entre ce qu'est l'homme, dans son comportement personnel comme dans son comportement à l'égard des autres, et ce qu'il projette de lui dans les œuvres qu'il ne cesse de remettre sur le métier parce qu'il veut en garder la maîtrise avant de les livrer au public.

Les journaux intimes

En ce qui concerne les journaux intimes, je rappellerai d'abord que si le journal, pour la période 1804-1805, existe sous deux formes, l'une dite « développée » et l'autre « abrégée », la question de leurs dates de rédaction respectives ne se pose plus guère. Un certain nombre d'éléments donnent en effet à penser que contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, l'abrégé n'a pas été rédigé d'abord pour être ensuite développé, mais que c'est l'inverse qui s'est passé, le développé ayant été très manifestement tenu au jour le jour, de janvier 1804 à mai 1805, alors que l'autre a été établi à partir de lui, probablement en quelques jours, dans le courant de ce même mois de mai 1805, au lendemain du décès de Julie Talma. La conséquence en est que dans les quelques cas de divergences que l'on constate, c'est assurément le développé qui dit juste, les informations de l'abrégé étant erronées en raison sans doute de la distraction ou de la précipitation du rédacteur. Pour la période qui va de mai 1805 à décembre 1807, le seul journal qui ait continué d'être tenu est l'abrégé, l'autre ayant été purement abandonné pour des raisons que Constant lui-même a données. On constate simplement que, resté seul, ce journal, s'il continue d'être abrégé, et notamment de recourir pour cela à un système de codage quand il évoque des thèmes récurrents, tend de plus en plus, au lieu de signaler sèchement les événements, à en donner succinctement les causes et les retentissements psychologiques.

L'abandon de ce journal, à la fin de 1807, nous prive d'une source d'informations précieuse, et on peut se demander s'il ne constitue pas une des raisons qui font croire que les activités de Constant ont connu comme un ralentissement dans les années suivantes, jusqu'au moment où, en 1811, quittant la France et la Suisse pour retourner en Allemagne en compagnie de Charlotte de Hardenberg, devenue sa femme, il se remet à noter ses faits et gestes au quotidien.

Ce nouveau journal, qui va couvrir les années 1811 à 1816, n'est pas, dans son principe, différent de ce qu'étaient les précédents, se rapprochant néanmoins davantage du développé que de l'abrégé par le fait qu'il n'a plus recours aux codages. En revanche, innovation curieuse, il est écrit en caractères grecs (et non écrit en grec, contrairement à ce qu'on a parfois dit, par distraction sans doute). On peut penser que ceci explique cela, je veux dire que le recours aux caractères grecs, qui répondait sans doute d'abord à un souci de discrétion, rencontrait peut-être en même temps l'un des objectifs de l'usage des codages, surtout si l'on se rappelle que l'explication du code n'a été transcrite par Constant qu'*a posteriori*, un an après l'abandon du journal où il est utilisé.

L'autre objectif du codage était, d'une manière sans doute plus évidente, de gagner du temps en écrivant moins. Ici force est de reconnaître que l'écriture grecque n'atteint pas le même but, le travail étant au contraire, même pour quelqu'un qui maîtrise parfaitement cet ancien alphabet – ce qui était bien le cas de Constant – beaucoup plus long et délicat. Mais ce n'est évidemment pas là que réside, ni la difficulté véritable du travail de l'éditeur, ni l'intérêt du journal, même si la translittération a pu poser quelques problèmes, notamment dans le cas des noms propres, qui prennent dans l'écriture grecque une physionomie quelquefois malaisée à identifier d'un premier coup d'œil.

Ce journal grec, comme nous l'appelons, constitue pour les six années qu'il couvre une source précieuse d'informations sur une période particulièrement riche en déplacements et en occupations : parti de Suisse en compagnie de sa nouvelle épouse, Constant gagne l'Allemagne, où il va rester presque plus de deux années pleines (une moitié de 1812, 1813 et le début de 1814) pour gagner ensuite Paris en faisant un séjour à Liège, avant d'aller à Bruxelles en 1815, puis, en 1816, de séjourner en Angleterre, de revenir à Bruxelles, et de rentrer à Paris en fin d'année. Ces déplacements sont, on s'en doute, liés aux événements militaires et politiques, qui entraînent aussi des activités diverses dont le journal intime se fait l'écho. Si l'établissement du texte ne pose guère, au delà de la translittération, de véritables problèmes, le commentaire doit expliciter un nombre certain de détails, la difficulté étant surtout, ici, d'en dire suffisamment sans en dire trop ou, à l'inverse, de ne pas se laisser désarmer par nos ignorances. Le problème, sur ce plan, est en fait comparable à celui que pose la correspondance, dont nous parlerons dans un instant.

Comment ne pas redire que ce journal grec s'achève au moment où Constant quitte Bruxelles pour Paris, et ne pas évoquer le faux mystère inventé par Coulmann dans ses *Réminiscences*, quand il rapporte que Constant, quittant Bruxelles, y a laissé son journal entre les mains d'un banquier dont il aurait ensuite oublié le nom ? J'ai expliqué ailleurs de

quelle manière nous avons, Kurt Kloocke et moi-même, découvert une note où Constant dit clairement avoir laissé des papiers à Bruxelles entre les mains d'un certain M. Schumacher, lequel, comme par hasard, était précisément banquier².

L'ensemble des journaux intimes constitue une source extraordinaire de renseignements de tous ordres sur Constant, ses occupations et ses relations. Les difficultés que présente la rédaction des notes explicatives dont on doit l'accompagner, en dehors de l'identification des faits et des personnages mentionnés, qui ne sont pas essentiellement différentes de celles que présente la correspondance, tient à la fois au caractère elliptique des informations données par l'auteur, et, peut-être paradoxalement, au silence qui plane souvent sur des faits essentiels à nos yeux. J'ai déjà dit, plus haut, combien Constant est discret sur son travail, dont il ne détaille que très exceptionnellement la nature. Il est fréquent qu'il se contente de noter avoir travaillé, mais sans préciser s'il s'agit de religion, de politique ou de littérature. Encore n'est-ce pas là le pire, car il lui arrive souvent, aussi, de ne même pas évoquer le sujet : il ne faudrait cependant pas croire ou laisser croire, qu'il n'a rien fait quand il ne dit rien. Mais la porte s'ouvre ainsi, pour nous, sur le vaste domaine des supputations gratuites. Nous devons savoir nous taire, pour laisser le lecteur à ses ignorances, qui sont moins pernicieuses, tout compte fait, que des supputations que nous formulerions sans base réelle. En revanche, si nous avons une indication, puisée ailleurs, nous devons la donner... Nous voilà, dès lors, confrontés à ce qu'on pourrait appeler l'abîme de nos perplexités.

Du dossier « Affaire de mon père »³, on se contentera de rappeler, ici, combien le différend évoqué est à la fois malaisé à comprendre dans ses détails et affligeant dans son principe. Le souci d'éditer ce qui n'est qu'un ensemble hétérogène de citations et de commentaires partiels se heurte surtout à la difficulté d'éclairer des événements qui ne sont que rapidement évoqués par l'un des protagonistes, lequel n'a que le souci de soutenir sa cause et non celui d'expliquer au lecteur de quoi il retourne vraiment. Certes l'impression qui se dégage est surtout que Juste n'a plus, s'il l'a jamais eue, une saine vision des choses, mais il est malaisé d'aller au-delà de cette évidence pour conduire le lecteur à une exacte et complète compréhension du problème.

² « Encore un mystère qui se dissipe ? », *Annales Benjamin Constant*, n°28, 2004, p. 190-192.

³ Il s'agit du dossier préparé par Constant dans le courant de l'année 1811 pour répondre à l'agression de son père, Juste, qui, revenant sur leurs accords antérieurs, lui réclamait le remboursement de sommes qu'il aurait reçues à diverses reprises et qui excédaient ce qui lui revenait normalement de la succession de sa mère. Ce dossier figure intégralement dans le t. VII des *OCBC*, à la suite des premiers journaux intimes.

D'une tout autre nature, les « Livres de dépenses » apportent, eux, des informations précises, puisque chiffrées, mais tout à fait ponctuelles. Ils ont néanmoins le mérite de nous apprendre un certain nombre de choses utiles et intéressantes sur la vie quotidienne de Constant et ils ont même, à l'occasion, le mérite de donner des informations neuves sur certains points ignorés jusqu'ici et qui ne sont pas dépourvus de signification. C'est ainsi par exemple qu'ils nous apprennent que Constant s'est rendu au théâtre, voir *Hernani*, le 25 février 1830, ce qui signifie, pour peu qu'on éclaire le fait, qu'il a été témoin, sinon protagoniste, de ce qu'on a appelé la « bataille d'Hernani », épisode majeur de la vie littéraire française.

La correspondance générale

Il nous reste à parler maintenant de la correspondance générale, qui constitue le second volet de ce vaste diptyque que sont les *Œuvres complètes*. Un mot du titre d'abord : correspondance générale signifiait dans notre esprit, dès le départ, qu'il ne s'agissait pas seulement de réunir toutes les lettres conservées qui sont sorties de la plume de Benjamin Constant. Le projet était, et c'est bien dans cette voie-là que nous avançons, de donner à lire au lecteur non seulement les lettres, billets et messages divers qui ont été écrits par Constant, mais encore tous ceux qui lui ont été adressés.

Il faut souligner ici combien la première tâche qui s'imposait et qui consistait à repérer et à obtenir copie de tous les documents qui se trouvent aussi bien dans les dépôts publics que dans des collections privées était longue et difficile. Elle avait été entamée et développée, dès avant que naisse le projet des *OCBC*, par notre collègue Cecil P. Courtney, de l'Université de Cambridge, qui avait à partir de là entrepris la transcription et la saisie informatique des textes. Il va de soi que ces travaux de recherche et de saisie se sont poursuivis et se poursuivent encore aujourd'hui, des documents inconnus étant assez souvent révélés par différentes sources qui continuent d'être dépouillées.

Le travail d'édition proprement dit commence par l'établissement des textes, qui se distingue, par rapport aux œuvres, en ceci que le texte de base est généralement unique, constitué dans la toute grande majorité des cas par un manuscrit dont il s'agit de contrôler la transcription si elle existe déjà, de la réaliser si elle n'existe pas.

Les vrais problèmes à partir de là sont, pour les énumérer rapidement, de lecture, de description des accidents textuels (déchirures, pertes de partie de lettres, etc.), d'absence éventuelle de mention de destinataire ou d'expéditeur, d'absence totale ou partielle de date (jour, mois, année). Il est évident que la plupart de ces problèmes se trouvent assez aisément résolus

quand la lettre en cause va de pair, de toute évidence, avec une autre lettre dont elle est la réponse ou qui lui répond. Je ne surprendrai personne en affirmant que l'existence de ce type de complémentarité est malheureusement assez rare. Le plus souvent les lettres sont des éléments isolés ou s'inscrivent dans des séries pour lesquelles on n'a que les lettres d'un des protagonistes. Si nous avons par exemple beaucoup de lettres de Benjamin à sa cousine Rosalie, on n'en a guère dans l'autre sens. Si on a beaucoup de lettres de Charlotte à Constant, on n'en a pratiquement pas de Constant à Charlotte, et ainsi de suite.

Puisque je viens d'évoquer la correspondance de Charlotte, et qu'il s'agit là, en fait, d'un ensemble important, à tout le moins pour une certaine période de la vie de Constant, on ne m'en voudra pas d'évoquer les problèmes particuliers qu'elle pose. Il faut savoir d'abord que Charlotte, si elle écrit souvent et très bien, en français, éprouve assez fréquemment le besoin, sans doute par souci de ne pas être lue par d'autres personnes que Benjamin, de lui écrire en allemand, qui est sa langue maternelle. Or, elle écrit alors comme on faisait à son époque, c'est-à-dire en écriture gothique manuscrite, ce qui signifie d'une manière qui n'est guère lisible aujourd'hui que par un nombre limité de personnes, même en Allemagne. Ces lettres sont donc, *hic et nunc*, d'un déchiffrement malaisé. Si on ajoute à cela que, restées le plus souvent inédites, elles sont conservées à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne avec grand soin, certes, mais dans un relatif désordre qui persiste, malgré la bonne volonté du personnel, en raison des difficultés de lecture qu'elles présentent ; qu'elles ne sont souvent pas datées ou qu'elles ne le sont, en tout cas, que très imparfaitement ; et, enfin, que l'ensemble est constitué pour une part non négligeable de billets dont le contenu ne permet pas de leur donner un ordre précis, on comprendra que leur édition présente des difficultés particulières.

J'ai, à deux reprises déjà, attiré l'attention des lecteurs des *Annales* sur ces difficultés que présente l'ensemble des lettres de Charlotte. La première fois, j'ai cru pouvoir m'attarder un instant sur une lettre, en français celle-là, qu'il fallait dater⁴, et je suis revenu plus récemment⁵ sur le problème particulier des lettres allemandes. On m'excusera dès lors, j'en suis sûr, de ne pas répéter ici ce que j'ai dit là.

Il faut parler, maintenant, du commentaire qui doit quelquefois accompagner les lettres ainsi que des notes explicatives qu'elles réclament souvent. Le commentaire est nécessaire quand il s'agit d'expliquer les

⁴ « Les difficultés de l'édition de la correspondance : l'exemple d'une lettre de Charlotte », *Annales Benjamin Constant*, n°28, 2004, p. 184-190.

⁵ « L'édition des lettres allemandes de Charlotte », *Annales Benjamin Constant*, n°33, 2008, p. 240-242

circonstances dans lesquelles le message est écrit et les raisons qui le dictent. Ce commentaire se veut nécessairement concis mais doit permettre au lecteur de comprendre aisément de quoi il est question. On donne alors des informations qui peuvent être d'ordres très divers, selon les cas : identité du correspondant, nature des relations, raisons précises du message, etc. ; on explique aussi, brièvement, quels éléments nous ont permis, le cas échéant, de suppléer à l'absence de date. Les notes, elles, sont accrochées à un détail de la lettre pour l'expliquer, à un nom cité pour l'identifier (si on le peut) ou pour avouer, sinon, notre ignorance.

Ici, on me permettra de m'arrêter un instant. Il faut en effet expliquer que rien n'est simple dans ce travail, et aussi que les embûches y sont multiples. Il y a, d'abord, les identifications de personnages et quelquefois d'œuvres ou d'ouvrages qui sont cités sans précisions et, parfois, d'une manière très approximative. Il y a ensuite, souvent, des relations qu'il faut identifier, parents de Constant, amis, mais aussi étrangers rencontrés à Paris, en Suisse, en Allemagne ou en Angleterre. La règle à laquelle nous nous astreignons, ce que ne font pas nécessairement tous les éditeurs d'hier ni même d'aujourd'hui, consiste, lorsque le cas se présente, à avouer notre ignorance. Faut-il dire en outre que nous nous interdisons radicalement, contrairement à ce que faisaient aussi certains de nos prédécesseurs, de retrancher des textes à éviter les allusions dont nous n'avons pas la clef ? De la même manière, nous n'hésitons pas à nous corriger en reconnaissant nos erreurs lorsque nous en avons commis, ce qui arrive nécessairement étant donné la complexité des faits. Il faudrait en réalité, pour ne courir aucun risque, posséder un véritable savoir encyclopédique, dépassant tout ce qu'on peut trouver dans les outils de travail les plus riches et les plus perfectionnés, ces derniers délivrant du reste des informations dont il faut parfois se méfier.

L'un des pièges qui nous est tendu, dans les lettres comme aussi dans le journal intime, réside dans les surnoms que les correspondants attribuent parfois à leurs amis, amies et connaissances : il faut savoir que Constant parle de M^{me} de Staël en l'appelant tantôt Minette (le surnom que Necker donnait à sa fille lorsqu'elle était petite), tantôt Biondetta (nom d'un personnage de Cazotte dans son *Diable amoureux*) ; que Plutarque désigne Rousselin, parce qu'il ambitionnait d'écrire la vie des maréchaux de l'Empire ; qu'Audouin, pour Charlotte, est « le long nez » ; que Napoléon est, pour Constant « Jacqueline » (allez savoir pourquoi ?) et que ses batailles sont ses « procès ». Il faut comprendre aussi qui se cache derrière les initiales (F pour Fouché), derrière certaines fonctions (le sénateur, pour Garat), etc.

Il faut également connaître certains prénoms (Lydie, sous la plume de Charlotte, c'est M^{me} Roger). Mais ici, je dois ajouter que cette M^{me} Roger

n'est pas, comme le voulaient Mistler et Dorette Berthoud, la femme de Jean-François Roger, écrivain peu connu et néanmoins académicien, ni non plus, comme croyait Alfred Roulin, [je cite] « la fille du fermier général Vassal de Saint-Hubert, qui avait épousé Louis-Samuel Roger, riche banquier d'origine suisse et créé baron », mais qu'il s'agit de la fille du chevalier Jean André Vassal, qui se faisait appeler, avant la Révolution, Vassal de la Fortelle, et était Receveur des Finances du Languedoc, du Roussillon et du Pays de Foix. J'ajoute rapidement que Lydie avait une sœur aînée, Albine, qui avait d'abord épousé un certain Jean-Pierre Bignon, dont elle avait divorcé avant de devenir la femme de Daniel Roger, négociant d'origine suisse et calviniste. C'est ainsi que Lydie avait épousé, comme je viens de le dire, Salomon Robert, le frère de Daniel, et les deux couples habitaient ensemble rue Bergère, à Paris. Albine a ensuite obtenu l'annulation de son mariage avec Daniel, sous prétexte qu'il était calviniste, et a épousé le général Montholon après des péripéties que je ne vais pas rappeler. C'est avec son troisième mari qu'elle se retrouvera à Sainte-Hélène, où elle sera, dit-on, vraiment très proche de l'empereur déchu !

À propos de prénoms, encore, je ne résiste pas au désir de vous dire un mot du Dr. Koreff, ce jeune médecin allemand installé à Paris et qui devient l'ami de M^{me} de Staël, de Benjamin Constant et de Charlotte. Quand son nom apparaît, dans la correspondance ou dans les journaux intimes, il s'appelle simplement Koreff ou le Dr. Koreff, et cela peut suffire. Encore faut-il, dans la notice qu'on lui consacre, le définir un peu plus précisément, en rappelant au moins ses prénoms. Il faut donc les trouver. Voici ce que cela donne : pour Pierre Larousse (*Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*), Koreff s'appelle David Frédéric ; pour Marietta Martin, qui lui a consacré une biographie vers 1920, il est Johann Ferdinand ; pour Jean-Claude Berchet, le savant éditeur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ses deux prénoms sont David Ferdinand et pour Jean-Pierre Clément, autre spécialiste de Chateaubriand, ils sont Daniel Ferdinand. J'arrête là l'énumération. Elle suffit sans doute à montrer que, quelquefois, la chose en apparence la plus simple peut prendre un certain temps et demande un certain flair.

Dans l'identification des personnages, il faut à tout instant se méfier de l'homonymie. On apprend assez vite, quand on s'intéresse à Constant, qu'il ne faut pas confondre Charles, dit le Chinois, qui est le frère de Rosalie, avec l'autre Charles, qui est le demi-frère de Benjamin. De même, on doit distinguer M^{me} de Charrière (Isabelle, née Belle van Zuylen) de M^{me} de Charrière-Bavois, qu'on appelle aussi parfois la générale de Charrière-Bavois. Il est en revanche malaisé de se mettre à l'abri d'autres confusions. C'est ainsi par exemple qu'il m'est arrivé, suivant en cela Alfred Roulin, de ne pas identifier tout de suite cette M^{me} de Coigny que Constant rencontre assez souvent à Paris, à une certaine époque, et dont il est question, à

l'occasion, tantôt dans le journal, tantôt dans la correspondance avec Rousselin. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de la marquise de Coigny, née Louise-Marthe de Conflans, qui avait parait-il beaucoup d'esprit. Ce n'est qu'au détour d'une lettre à Rousselin du 12 septembre 1808 que j'ai eu la certitude qu'il s'agissait d'Aimée de Coigny, la « jeune captive » d'André Chénier, qui était devenue, alors, la maîtresse de Garat, pas le sénateur (autre erreur de ma part), mais son neveu, le frère du célèbre chanteur Pierre-Jean Garat, et dénommé, lui, Jacques-Joseph Garat-Mailla, ainsi que me l'a fait amicalement remarquer un autre Coigny, prénommé Didier.

Des histoires comme celle-là, que je raconte parfois dans les *Annales*, ne sont pas inutiles, ne serait-ce que pour montrer qu'il ne faut faire entière confiance à aucun informateur, ni non plus, le cas échéant, à soi-même. Pour vous en convaincre, laissez-moi vous conter une dernière anecdote.

Récemment, ayant à éditer une des rares lettres de M^{me} de Staël à Benjamin qui aient échappé à la destruction, et qui est datée du 15 juin 1809, je lis une phrase où il est question de l'Amérique et qui dit notamment ceci : « il est arrivé un nouveau parlementaire ». Dans un premier temps, je commente quelques autres détails de la lettre, mais ne m'arrête pas à celui-ci. Le reviseur désigné par notre Comité pour relire le volume en préparation attire avec raison mon attention sur le souci que je devrais avoir d'identifier ce « parlementaire ». Soucieux de m'aider, il me met sur la piste d'un personnage que M^{me} de Staël rencontrera un peu plus tard à Moscou et dont elle a pu apprendre l'arrivée récente en Europe : John Quincy Adams, fils du second président des États-Unis et lui-même futur sixième président. Très prudemment, il me suggère de creuser cette piste, notamment du côté des souvenirs de l'intéressé, pour voir si l'hypothèse ne se trouverait pas confirmée. J'acquiesce, bien entendu, mais mes recherches restant vaines, l'idée me vient d'interroger quelqu'un qui connaît infiniment mieux que moi la documentation staëlienne : j'ai nommé le comte Othenin d'Haussonville. Tout de suite, ce dernier réagit en me mettant en garde, m'apprenant qu'il pourrait très bien ne pas s'agir, dans la phrase de M^{me} de Staël, d'un homme, mais d'un bateau. Replongeant dans ma documentation, je cherche et trouve deux choses. La première, que m'apprend le *Trésor de la Langue Française*, est qu'à l'époque napoléonienne, un « parlementaire » désignait en effet un « vaisseau parlementaire », c'est-à-dire un « vaisseau ayant à son bord un négociateur ou portant des propositions destinées à l'ennemi »⁶. La seconde, plus intéressante encore, est que M^{me} de Staël elle-même emploie le mot avec ce sens dans une lettre à Claude-Ignace de Barante, du 8 août 1810, quand elle parle de son projet de départ pour l'Amérique : « Il se peut que je me serve du parlementaire de Ray [Le Ray

⁶ *Trésor de la Langue Française*, t. 12, p. 1008b.

de Chaumont] pour partir ». Jacques de Broglie, qui cite cette lettre⁷, ajoute en note pour expliquer le mot : « Bateau ayant le privilège de passer l'océan indemne malgré l'état de guerre avec l'Angleterre ». Ceci signifie tout simplement que si on n'y prend garde, on est comme tout un chacun capable de prendre le Pirée pour un homme. C'est évidemment là le genre de leçon que je ne suis pas prêt d'oublier.

Il est temps sinon de conclure, en tout cas de m'arrêter. Permettez-moi néanmoins d'ajouter que plus nous avançons dans la réalisation des *OCBC*, plus nous sommes conscients de l'intérêt qu'il y a, pour une juste appréciation de l'œuvre de Constant, mais aussi des vraies facettes de sa personnalité, de ses motivations même les plus secrètes et de ses comportements, même les plus intimes, de lire conjointement l'ensemble de ses écrits, chacune des parties éclairant le tout, mais le tout donnant aussi ses vraies dimensions à chacune des parties. Le personnage qu'on voit alors se dégager n'est assurément pas celui qu'une certaine critique a trop souvent dépeint, dans un souci malsain de nuire à une réputation pour faire tort, le plus souvent, à des idées qui sont pourtant justes et généreuses.

⁷ *Madame de Staël et sa cour au château de Chaumont*, Paris, Plon, 1926, p. 229.